Gestion de placements **Manuvie**

Énoncé de politique de placement

Fonds distinct d'occasions thématiques mondiales Manuvie

Objectif de placement

À moins d'indication contraire, l'objectif de placement du fonds sous-jacent est identique ou très semblable à celui du fonds distinct.

Ce fonds vise à faire croître le capital en investissant principalement dans des actions de sociétés qui tirent profit des tendances mondiales sur les marchés à long terme.

Stratégie d'investissement

Ce fonds achète des parts de la fiducie de fonds commun de placement Fonds d'occasions thématiques mondiales Manuvie ou d'un fonds très semblable (le « fonds sous-jacent »).

La stratégie de placement du fonds sous-jacent consiste à faire croître le capital en investissant principalement dans des actions et des titres liés aux actions (comme les CAAE, les CIAE et les CEAE) émis par des sociétés du monde entier (y compris des pays émergents). Le fonds sous-jacent investira principalement dans des titres qui pourraient tirer profit des tendances mondiales sur les marchés à long terme découlant de modifications à long terme dans des facteurs économiques et sociaux comme la démographie, le mode de vie, la réglementation ou l'environnement. Le fonds sous-jacent peut également placer jusqu'à 10 % de son actif net dans des fiducies de placement immobilier (FPI).

Il peut investir dans n'importe quel pays (y compris les pays émergents), dans n'importe quel secteur économique et dans n'importe quelle devise. Toutefois, selon la conjoncture, les placements peuvent être concentrés sur un pays ou sur un nombre limité de pays ou encore sur un secteur d'activité économique ou une monnaie.

Le fonds sous-jacent peut investir dans des actions chinoises de catégorie A cotées et négociées sur le SSE ou le SZSE par l'intermédiaire des programmes Stock Connect. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risque associé aux titres Connect » du prospectus du fonds sous-jacent.

Le fonds sous-jacent peut détenir une partie de ses actifs en espèces ou en titres du marché monétaire à court terme à des fins administratives ou en période de recherche d'occasions de placement ou en raison des conditions générales du marché ou de la conjoncture économique ou politique.

Le fonds sous-jacent peut également investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres fonds de placement, notamment des fonds sous-jacents ou des FNB, qui peuvent être gérés ou non par le gestionnaire (ou l'une de ses sociétés affiliées ou associées) afin d'obtenir une participation indirecte aux marchés, aux secteurs ou aux catégories d'actif appropriés. Le Fonds peut investir dans des fonds de placement gérés par des gestionnaires de placements non affiliés s'il n'existe pas d'occasions de placement appropriées dans les fonds affiliés. Les fonds sous-jacents seront choisis en tenant compte de facteurs comme l'objectif et les stratégies de placement du fonds sous-jacent, le rendement passé et la volatilité. Veuillez vous reporter à la rubrique « Placements dans les fonds sous-jacents » du prospectus du fonds sous-jacent.

Le fonds sous-jacent peut investir dans des dérivés ou les utiliser à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture, conformément à son objectif de placement et suivant ce qui est autorisé par la législation sur les valeurs mobilières applicables, ou encore conformément à la dispense décrite à la rubrique « Dispense au titre des instruments dérivés » du prospectus du fonds sous-jacent. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture dans l'éventualité où le fonds sous-jacent aurait des rentrées ou des sorties de fonds importantes et pour protéger l'actif du fonds sous-jacent. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins autres que de couverture pour investir indirectement dans des titres ou sur des marchés de capitaux et obtenir une position de change. Vous trouverez plus de renseignements sur les dérivés, notamment sur les dérivés auxquels pourrait recourir le Fonds, à la rubrique « Risque associé aux dérivés » du prospectus du fonds sous-jacent.

Le Fonds peut également conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour générer des revenus supplémentaires ou gérer ses liquidités à court terme. Pour en savoir plus, reportez-vous à la rubrique « Risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres » du prospectus du fonds sous-jacent.

Risques

Lorsqu'un fonds distinct achète des parts d'un fonds sous-jacent, le fonds distinct peut être exposé aux risques associés au fonds sous-jacent. Vous trouverez ci-dessous une liste des principaux risques pour les fonds communs de placement sous-jacents dans lesquels le fonds distinct investit. Pour obtenir une définition complète de chaque risque principal, reportez-vous à la section générale du prospectus du fonds commun de placement.

- Risque associé à l'épuisement du capital
- Risque de concentration
- Risque de contrepartie
- Risque de change
- Risque associé aux instruments dérivés
- Risque associé aux marchés émergents
- Risque associé aux actions
- Risque associé aux FNB
- Risque associé aux marchés étrangers
- Risque associé aux séries multiples
- Risque associé aux titres Connect
- Risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres
- Risque associé aux petites sociétés
- Risque associé aux porteurs de titres importants
- Risque associé à la fiscalité
- Risque associé aux fonds sous-jacents

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les stratégies, ainsi que sur les objectifs et les risques associés au(x) fonds sous-jacents dans lesquels le fonds distinct investit, veuillez vous reporter au prospectus du ou des fonds sous-jacents ou communiquer avec nous pour obtenir un exemplaire imprimé.

Où dois-je m'adresser pour obtenir d'autres renseignements ou de l'aide?

Pour de plus amples renseignements, consultez la notice explicative et le contrat. Vous pouvez également communiquer avec nous. Nos coordonnées sont les suivantes :

Manuvie
500 King Street North
Waterloo (Ontario) N2J 4C6

www.gpmanuvie.ca

Canada, à l'exception du Québec
1 888 790-4387

Québec et clientèle francophone
1 800 355-6776

Pour obtenir des renseignements relatifs à des problèmes que nous n'avons pas été en mesure de régler, communiquez avec l'Ombudsman des assurances de personnes en composant le 1 800 361-8070 ou en visitant le site **www.oapcanada.ca**.

Pour obtenir des renseignements relatifs à la protection additionnelle offerte à tous les titulaires de contrats d'assurance vie, communiquez avec Assuris, une entreprise mise sur pied par l'industrie canadienne de l'assurance vie. Consultez le site **www.assuris.ca** pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour obtenir des renseignements sur la façon de communiquer avec un responsable de la réglementation d'assurance dans votre province, visitez le site Web du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance à l'adresse **www.ccir-ccrra.org**.

Gestion de placements **Manuvie**

Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émetteur des contrats d'assurance des fonds distincts de Manuvie et le répondant des clauses de garantie contenues dans ces contrats.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.